

# Fondation Collective Trianon

**Votre solution de prévoyance professionnelle sur mesure,  
alliée à une liberté de décision totale.**



# Une Fondation Collective

## fiable et performante

En associant son savoir-faire en matière de prévoyance professionnelle et de gestion administrative des ressources humaines (RH) aux compétences de partenaires reconnus dans la gestion des placements et de l'assurance risque, la **Fondation Collective Trianon** offre à toutes les entreprises une alternative de prévoyance professionnelle sur mesure, performante et fiable.

### Toute la liberté d'un concept modulaire

La Fondation Collective Trianon vous offre un concept de prévoyance professionnelle qui permet, par son approche modulaire, la réalisation d'une solution personnalisée.

La Fondation Collective Trianon vous propose une solution globale incluant des conseils, des produits et des services: sur la base d'une analyse systématique de vos besoins de prévoyance et des différents modules à disposition, vous avez la possibilité de construire une solution de prévoyance personnalisée allant du minimum LPP aux plans de prévoyance les plus généreux.

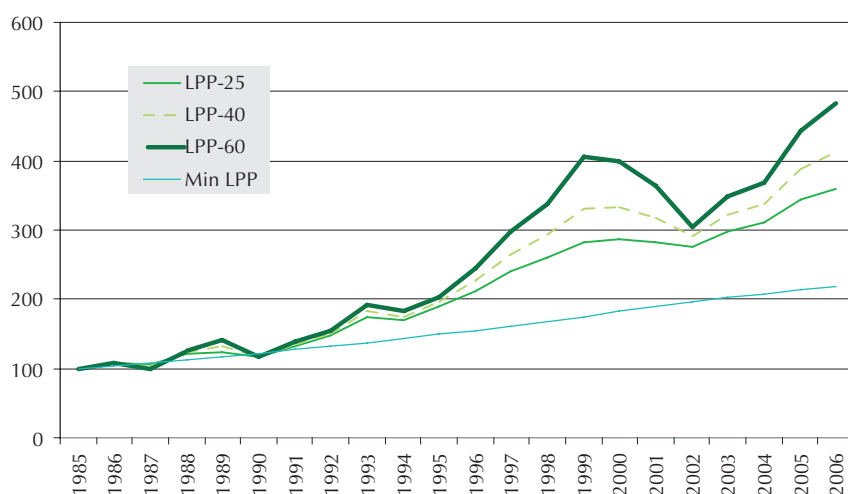
Ensemble, nous définissons votre profil et développons sur la base de vos besoins un concept de prévoyance et d'investissement sur mesure.

Le concept de la Fondation Collective Trianon vous permet de combler toute lacune de prévoyance et d'optimiser les avantages fiscaux qui en découlent.

### Un produit harmonisé avec votre banque

Environ 70% des contributions de la prévoyance professionnelle alimente la constitution des comptes d'épargne individuels. La compétence en matière d'investissement est donc un critère de choix décisif dans l'élaboration d'une solution de prévoyance. Dans ce contexte, la Fondation Collective Trianon isole le processus d'épargne de la solution de prévoyance globale afin de pouvoir optimiser sa gestion et son développement en collaboration avec des partenaires reconnus et spécialisés tels que UBS, Pictet et Crédit Suisse.

### Evolution des rendements LPP sur 20 ans



Rendement moyen indice Pictet LPP 60: **7,42%** p. a.

Rendement moyen indice Pictet LPP 40: **6,65%** p. a.

Rendement moyen indice Pictet LPP 25: **5,98%** p. a.

Intérêt minimum moyen LPP: **3,6%** p. a.



# Des avantages décisifs

## pour vous et vos collaborateurs



### Transparence

- > Gestion indépendante du patrimoine de votre Caisse de prévoyance
- > Séparation claire des coûts (épargne, risques, administration)
- > Comptes annuels individualisés pour chaque Caisse de prévoyance (bilan, analyse du résultat)
- > Séance annuelle avec la commission de gestion paritaire



### Pouvoir de décision

- > Choix du partenaire bancaire
- > Choix de la stratégie d'investissement
- > Choix du plan de prévoyance
- > Détermination de l'intérêt crédité et du taux de conversion
- > Constitution et utilisation de vos propres provisions et réserves



### Performance

- > Participation directe à l'évolution des marchés financiers
- > Profil de risque d'investissement adéquat
- > Risques maîtrisés par un portefeuille diversifié
- > 100% de la performance financière attribuée
- > Réserve de fluctuation de valeurs individualisée

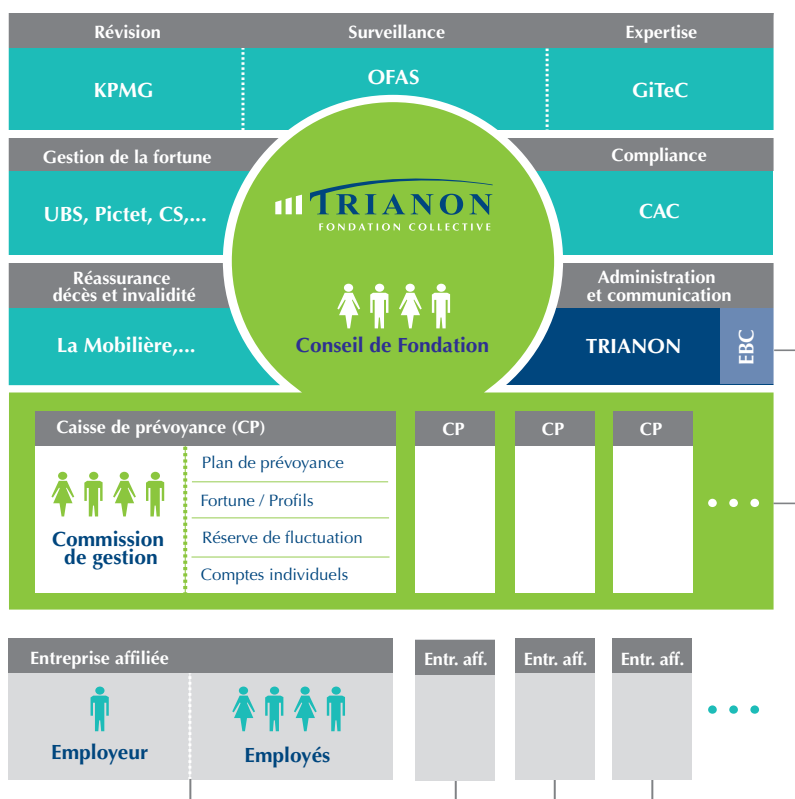


### Efficacité et sécurité

- > Accès aux données mises à jour régulièrement via une plate-forme web sécurisée
- > Mutations en ligne, intégration et automatisation avec les processus RH
- > Gestion efficace et coûts d'administration réduits grâce à des processus maîtrisés et un système d'information moderne
- > Fonction de «compliance» afin d'assurer le respect des lois et règlements en vigueur
- > Réassurance congruente des plans de prévoyance auprès d'une compagnie d'assurance suisse



# La Fondation en un coup d'oeil



Ce schéma présente graphiquement l'organisation de la Fondation Collective Trianon, les partenaires ainsi que le flux d'information via l'Employee Benefits Center (EBC). L'entreprise affiliée dispose d'une Caisse de prévoyance indépendante qui fonctionne sur le modèle d'une caisse de pension semi-autonome. Elle est constituée d'une Commission de gestion paritaire, représentants de l'employeur et des employés. La Commission est responsable de toutes les décisions incombant à la Caisse de prévoyance décrites dans le règlement d'organisation de la Fondation, telles que le profil d'investissement, le plan de prévoyance, la rémunération des comptes d'épargne, l'attribution des réserves et les mesures d'assainissement éventuelles.

La gestion administrative, comptable et actuarielle de la Fondation Collective est exécutée par **Trianon SA**, spécialisée dans l'administration et la communication des ressources humaines (gestion de salaires, de caisses de pension, absence management). **L'Employee Benefits Center**, ou EBC, est une plateforme Internet de communication, conçue et gérée par Trianon, permettant de standardiser et automatiser les échanges d'information entre le Conseil de Fondation, les membres assurés et les entreprises affiliées.

Une offre personnalisée et sans engagement vous permettra de mesurer concrètement vos avantages. Contactez-nous sans hésiter.

